

# INTIMIDATION OU CONFLIT ?

La présence de ces 4 critères est requise pour que la situation soit considérée comme de l'intimidation.

## Intimidation

## Conflit

1

### Intention de faire du tort ou non

Rapport entre deux élèves où l'un agresse l'autre, volontairement ou non.

2

### Inégalité des rapports de force

Désir de gagner, s'impose à l'autre par la force. Avantage sur celui qui est intimidé. Par exemple : plus grand, plus vieux, plus populaire, plus nombreux.

3

### Sentiment de détresse

L'élève ciblé peut se sentir triste, impuissant, honteux, frustré et chercher à se retirer dans le silence ou même à assumer les torts, etc. L'élève qui intimide peut recourir à la violence et se justifier, nier ou banaliser son geste.

Désaccord entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Peut mener à des gestes de violence

4

### Répétition des actes

Les actes se répètent et durent dans le temps. La médiation n'est pas la première intervention à envisager. L'intervention spécifique est à privilégier.

Les 2 parties peuvent se sentir perdants et vivre de la colère, déception, tristesse, etc. Liberté pour chacun de donner sa version.

La situation peut se détériorer si le conflit n'est pas résolu. Le conflit se règle par la négociation ou la médiation.

# INTERVENTION SELON LA GRAVITÉ DES GESTES

## NIVEAU 1

Comportements qui nuisent personnellement à l'élève

Mineur - Géré sur place  
Ex.: Refuse de faire la tâche, arrive en retard

## NIVEAU 2

Mineur - Géré sur place  
Ex.: Incivilité, impolitesse

Comportements qui nuisent à quelques autres élèves

## NIVEAU 3

Majeur - Géré par TES ou psychoéducateur  
Ex.: Crie envers le personnel, pousse un élève

Comportements qui nuisent au cours des leçons/activités

## NIVEAU 4

Majeur - Géré par la direction  
Ex.: intimidation, bagarre

Comportements qui blessent ou illégaux



Vous pouvez remplir un formulaire de dénonciation anonyme sur le site de l'école :  
<https://stpiex.cssds.gouv.qc.ca/>  
section école/Encadrement